



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

D1 Formulaire Avis de convention de DSP

Département(s) de publication : **31**
Annonce No **21-49398**

I. II. IV. VI.

AVIS DE CONCESSION

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

1.1) **NOM ET ADRESSES**

COMMUNE D AUCAMVILLE, CS 80213 AUCAMVILLE 31142 SAINT ALBAN CEDEX, 31140, AUCAMVILLE, F, Téléphone : (+33) 5 62 75 94 95, Courriel : marches.publics@ville-aucamville.fr, Code NUTS : FRJ23

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.ville-aucamville.fr>
Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

1.3) **COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique via : <http://www.marches-securises.fr>

1.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autre type : COMMUNE

1.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

1.6) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

SECTION II : OBJET

II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé :** DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU CINEMA MUNICIPAL JEAN MARAIS A AUCAMVILLE

Numéro de référence : 2021.06

II.1.2) **Code CPV principal :**

Descripteur principal : 92130000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte :** Le présente procédure a pour objet l'attribution du contrat de délégation par affermage de l'exploitation du cinéma municipal Jean Marais situé 10 rue des Ecoles.

II.1.5) **Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) **Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire :

Mots descripteurs : Délégation de service public, Vidéo, cinéma

II.2) **DESCRIPTION**

II.2.1) **Intitulé :**

Lot n° :

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 92130000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ23

Lieu principal d'exécution : AUCAMVILLE

II.2.4) **Description des prestations** : La procédure a pour objet l'attribution du contrat de délégation de service public pour l'exploitation du cinéma municipal à Aucamville. La salle de cinéma comprend 196 sièges et est dotée d'une cabine comportant un équipement de projection numérique et autre matériel. Le délégataire utilisera les biens et équipements d'exploitation mis à disposition et nécessaires fonctionnement du service. Le contrat de délégation prendra effet au 17 septembre 2021 pour une durée de 5 ans.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 60

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Délégation de service public, Vidéo, cinéma

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Seuls les candidats dont la candidature sera déclarée recevable pourront être admises à participer à la procédure. Ne seront pas admises les candidatures incomplètes ou contenant de faux documents, les candidatures irrecevables ou les candidatures ne possédant pas les capacités ou aptitudes exigées, les candidatures reçues hors délai.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession : Le contrat de délégation de service public prendra effet au 17 septembre 2021, et ce, pour une durée de cinq ans.

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel affectés à l'exécution de la concession

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif
Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

12 mai 2021 - 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La commande en ligne sera utilisée

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

TRIBUNAL D INSTANCE DE TOULOUSE, 68 Rue Raymond IV BP 7007, 31068, TOULOUSE CEDEX 7,
F, Téléphone : (+33) 5 62 73 57 57, Courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**VI.4.3) Introduction de recours :****VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

Éléments de facturation :

Classe de profil : Commune

Siret : 21310022500019

Libellé de la facture : Ville d'Aucamville Service comptabilité CS 80213 Aucamville, F-31142 Saint-Alban Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> :

31 juillet 2021

Objet de l'avis : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU CINEMA MUNICIPAL A
AUCAMVILLE

Nom de l'organisme : COMMUNE D AUCAMVILLE

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

